



13 ET 14 MARS 2008  
 COLLOQUE DE LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU  
**DIALOGUE INTERCULTUREL**  
 2008 EN FRANCE  
**DIALOGUE INTERCULTUREL ET DIVERSITÉ CULTURELLE**  
**UN DÉBAT RENOUVELÉ**  
 À L'UNESCO



## Table ronde 1

### « Concepts, approches théoriques et pratiques de l'interculturel : quel décalage entre le penser, le dire et le faire? »

Tzvetan TODOROV, historien et essayiste, directeur de recherches honoraire au CNRS

**Qu'est-ce que la culture ?** Ce mot présente la particularité de changer de sens selon son emploi au singulier ou au pluriel à l'instar du terme « civilisation ». Au singulier, cela porte un jugement de valeur et s'oppose à l'« inculture », l'ignorance, la barbarie. C'est le sens du mot au pluriel, désignant les modes de vie de chaque groupe humain, qui est ici retenu et qui correspond au sens que les anthropologues lui donnent habituellement. Une dualité nouvelle s'installe. D'une part, les cultures désignent les *pratiques* (les langues, les religions, l'organisation du temps et de l'espace ou les coutumes). D'autre part, il s'agit des *représentations* que les membres d'une communauté se font d'une réalité. Ces images influencent à leur tour les manières de faire et agissent en « prophétie auto-validante ». Par exemple, la France a décidé à un moment donné de se définir et s'identifier comme nation chrétienne; cela a influencé en conséquence les comportements.

**La culture comme pratique est une entité en évolution constante.** Ainsi, il semble étrange que certains pays aient choisi de régir avec des décisions administratives, voire des ministères, leur identité nationale. Chaque individu a plus d'une culture et appartient à plusieurs groupes. La culture ne se réduit pas simplement à l'appartenance linguistique ou religieuse mais s'étend aux appartenances à tout groupe. Il existe, par exemple, les cultures hommes/femmes ou jeunes/retraités. Ces appartenances culturelles ne coïncident pas entre elles et ont des extensions variables. Chaque individu est donc amené à pratiquer un dialogue interculturel en lui-même. Enfin, chaque culture au niveau de la communauté, du groupe est une culture plurielle car elle réunit de multiples individus et groupes et reste toujours issue d'une autre culture. Il n'existe pas d'état pré-culturel. De ce point de vue, toutes les cultures du monde sont mixtes.

**Sur le plan des représentations**, cela n'est plus vrai. Certaines cultures se pensent pures, homogènes, intactes tandis que d'autres se voient plurielles, mélangées, métissées. C'est sur ce plan que surgissent les conflits.

Les anthropologues ont parfois été accusés de pratiquer le **culturalisme** (lecture de tous les actes d'un individu à travers la grille de la culture). Contre cette attitude là, la pertinence de la notion de culture a été remise en cause. Il faut certes reconnaître que l'appartenance à une culture ne dicte pas tous nos actes. Mais ce n'est pas parce que la culture est une entité mouvante qu'elle cesse d'influencer nos comportements.

Concernant **la notion de dialogue**, on observe un **décalage entre les discours et les actes**. Pourquoi le dialogue reste-t-il un vœux pieux la plupart du temps? Une des raisons est qu'il y a une volonté de pratiquer le dialogue là où n'est pas sa place, comme par exemple dans le domaine de la science et de la technique, alors que le raisonnement scientifique ne fonctionne pas ainsi (celui qui valide son hypothèse s'impose). Le dialogue n'est également pas à sa place dans le domaine des conflits politiques. Il est important que les participants se parlent et négocient mais il ne s'agit pas d'une affaire de culture, de dialogue interculturel. Cela relève du domaine de la loi et de la décision politique. Lorsque le dialogue interculturel est invoqué, cela signale que la voie politique a échoué. La culture est utilisée comme un palliatif, un camouflage à la guerre. Quand les cultures se rencontrent, elles ne se font pas la guerre contrairement à ce qui a été développé dans le sillage de la métaphore du choc des civilisations. **Le dialogue implique une double condition : reconnaître l'altérité des autres et se donner un cadre commun** dans lequel on peut discuter. Sur le plan de la pratique, les choses se compliquent car nous ne sommes pas devant une page blanche. L'Occident s'est souvent posé en dominant dont les représentants pensaient que le dialogue consistait à ce que les autres comprennent enfin qu'ils devaient venir les rejoindre sur les bases de leur culture. Cette situation a très bien été décrite par Régis Debray dans "Un mythe contemporain : le dialogue des civilisations" : "chaque côté campe sur ces certitudes non sans exiger que l'autre s'incline devant elles". Les certitudes des dominés ne sont d'ailleurs pas moins dangereuses que les certitudes des dominants. Dans une telle situation, il n'y a pas de possibilité de réussite pour le dialogue.

Il semble important de conclure en rappelant que le dialogue interculturel n'intervient pas dans la même temporalité. Il donne ses fruits lentement.

**Il faut donc essayer de penser avant de dire et de faire. Le rôle des militants, des intellectuels et autres intervenants sur le terrain est d'essayer d'agir sur les mentalités et de faciliter la compréhension entre les uns et les autres, de traduire leur message dans la langue de l'autre, ce à quoi ce colloque est consacré.**

**Michel RAUTENBERG**, anthropologue, professeur à l'université de Saint Etienne

Le terme *Interculturel* est utilisé comme un substantif dans le titre de la table ronde. Ceci n'est pas anodin et invite à la réflexion. Habituellement, le terme est utilisé comme adjectif. La notion d'*Interculturel* signifie un échange entre des cultures. *Interculturel* fait aussi référence à un double héritage : deux sociétés dialoguent mais en fonction de ce sur quoi elles se fondent pour exister. L'interculturel est également un champ, propre à plusieurs disciplines, en particulier dans l'éducation mais aussi le marketing. Le passage d'adjectif en substantif essentialise la notion et pose ainsi les questions de manière différente. **Il convient alors de se demander si la notion "d'interculturel" est une forme pérenne ou transitoire des sociétés.** L'essentialisation du terme se justifie si elle est pérenne mais pas si elle est passagère.

Dans les relations entre interculturalité et altérité, le **cas de la France** est particulièrement intéressant car c'est un pays qui ne se déclare pas « interculturel », contrairement au Mexique, à la Bolivie et l'Inde par exemple. En France, il y a une asymétrie dans l'interculturalité car elle concernerait plus certains que d'autres et serait réservée aux populations issues de l'immigration. C'est la question de l'altérité qui est posée par l'interculturalité.

**Il y a quatre registres dans la culture :**

- le registre de l'identité (ce qui nous permet de nous identifier, ce sur quoi travaillent les anthropologues),
- le registre des pratiques (pratiques artistiques, la cuisine ou la mode),

– le registre du marché, aujourd'hui essentiel car la culture est aujourd'hui un ensemble de biens. Tous les champs de la culture ont été investis de près ou de loin par le marché des biens culturels.

– la culture comme dépassement de soi, le processus de civilisation évoqué par Norbert Elias (ce qui nous éloigne de l'animalité et regroupe l'ensemble de l'humanité).

**Lorsque que l'on confronte la notion d'interculturalité à ces quatre registres, on remarque que l'interculturalité ne concerne que les trois premiers registres, comme si le processus de civilisation appartenait à un autre champ. L'interculturalité permet aussi de distinguer entre deux champs qualifiés ou non, d'interculturel : ce qu'on appelait en France les « cultures populaires » ou les « communautés » relèveraient plutôt de l'interculturel contrairement à la "Grande Culture".**

**Les différents champs de la culture sont reliés par deux notions : la notion de marché (il existe de la Grande Musique, Peinture ou Théâtre) et l'imaginaire.** En effet, l'imaginaire procède à des raccourcis, recouvre rapidement différents registres et permet ainsi de les comprendre. Prenons l'exemple de la musique de Bartok. Il a inventorié la musique populaire de la Hongrie et a intégré la musique tzigane dans le corpus du registre national, donc dans l'identité même du pays. Cela appartient désormais à la "Grande Culture", synonyme de dépassement de soi, qui nous rassemble tous. Donc, à travers l'imaginaire, en écoutant du Bartok, nous avons à la fois de la Grande Musique, l'art légitime ainsi que de la musique identitaire propre aux tziganes mais qui fait également penser à la Hongrie alors que ce n'est pas un pays qui identifie sa culture à celle des tziganes. Il s'agit d'un exemple de mélange de différents registres de la culture.

**Pour revenir au caractère pérenne ou transitoire de l'interculturel, si le terme utilisé comme adjectif qualifie ce qui permet aux cultures de s'enrichir, le substantif implique de se considérer en tant que collectif. Les français se pensent-ils en tant que peuple interculturel ?** La question pose celle du cadre dans lequel nous souhaitons nous projeter. Souhaitons-nous devenir une société créole, c'est-à-dire une société qui se voit comme interculturelle ?

Vijé FRANCHI, psychologue, maître de conférences à l'université de Paris V

**Vijé Franchi se propose de partager la réflexion qu'elle conduit sur deux terrains:** la France et l'Afrique du Sud. Elle confronte ainsi deux visions du dialogue interculturel et éclaire de cette façon les réalités politiques, sociales et culturelles des deux pays.

**Les théories et les pratiques du dialogue interculturel en France font très rarement référence au dialogue :** elles définissent plutôt les problématiques qui naissent du contact entre des groupes culturels présents à l'intérieur d'une aire géographique nationale. Il est plus souvent question de diversité culturelle que de dialogue, de la culture de l'autre que de la sienne, de l'espace et de pratiques culturelles plutôt qu'interculturelles.

**Il existe une confrontation de ce qu'on entend par dialogue interculturel en Afrique du Sud et en France.** Alors qu'en France, le dialogue interculturel fait référence à l'absence de dialogue, aux problèmes de liens entre groupes culturels maintenus dans un état d'asymétries socio-économiques et politiques, en Afrique du Sud, il existe une volonté politique de transformer la société qui préconise un dialogue entre groupes considérés égaux au moins sur un plan constitutionnel. Le dialogue interculturel est un dialogue entre les histoires imbriquées par le passé de l'apartheid à des fins de réconcilier chaque groupe avec son passé et avec les autres groupes au-delà des identifications communautaires. C'est aussi une volonté de lutter contre les mécanismes qui produisent et reproduisent les inégalités et le conflit entre ces groupes. **En France, la reconnaissance de la différence, définie en termes culturels, a souvent pris le dessus sur la problématisation de la discrimination dans la construction des conflits entre groupes majoritaires et minoritaires.** La quasi occultation de la problématique de la discrimination a contribué à construire une vision des minoritaires et de leur culture comme responsable de leur difficulté d'intégration et de réussites scolaires et sociales.

Les activités des chercheurs s'articulent sur les problèmes de ce champ : la construction et la négociation de l'identité, l'intégration et l'éducation des jeunes issus de l'immigration.

**Les théories issues de l'épistémologie culturelle fondent des pratiques éducatives et sociales qui, loin d'ouvrir le dialogue interculturel, enferment les uns et les autres dans des images d'altérité qui les empêchent de se rencontrer**

**et se découvrir.** C'est en analysant les pratiques qui incarnent ces théories qu'il est possible de mesurer leurs limites et les intérêts qu'elles servent.

**Depuis 30 ans, les recherches développent des thèses sur la différence culturelle des enfants** qui est considérée essentielle. Cette vision essentialiste rappelle l'idéologie raciste. Les pratiques éducatives fondées sur la thèse de la relativité culturelle finissent par enfermer l'enfant dans une expérience d'altérité. On peut se demander si la particularité est dans l'identité de ces jeunes ou si ce que l'on cherche à nier est la particularité interculturelle de l'identité française.

**A la thèse de la différence s'est ajoutée la thèse de l'handicap :** la différence culturelle d'un enfant est un handicap pour sa réussite scolaire et sociale. Ces discours nient la richesse que représente le double héritage.

**Depuis les années 90, une troisième thèse a été ajoutée : celle de la violence, de la menace.** La violence de la vision occidentale paternaliste consiste à penser que les autres groupes minorisés du monde n'aspirent qu'à une seule chose : sortir de leur propre situation pour rejoindre la notre.

**Quels sont les problèmes que ces processus que l'on peut englober sous le terme d'« ethnicisation » posent au dialogue interculturel ?** On peut penser ces processus comme des regards qui déforment le rapport à soi et le rapport à l'autre et enferme l'individu dans une expérience d'altérité et fausse par rapport à lui-même. Ces personnes se disent appartenir à plusieurs groupes et à aucun à la fois : ils sont « insiders » et « outsiders ».

Il ne faut pas accuser les personnes qui travaillent auprès de ces publics. Lorsque l'on parle d'un enfant en faisant référence à sa culture, on le fait le plus souvent pour mettre la souffrance à distance. Dire que l'autre est autre culturellement érige un mur entre les subjectivités et permet de repousser et de ne pas sentir les blessures.

La présentation des enjeux dans la conceptualisation de la dynamique identitaire ne vise pas à établir une prise en charge plus efficace de ces publics, mais elle cherche à souligner la place de la discrimination dans les difficultés que les enfants et les professionnels rencontrent. **La reconnaissance de la différence ne permet pas de fonder un dialogue interculturel entre individus et groupes égaux, elle peut au contraire amener à occulter les asymétries entre les groupes.** L'exemple de l'Afrique du Sud permet de penser que seul le processus de

**transformation des institutions et des rapports sociaux** peut à terme garantir l'égalité de chacun et le respect de ces différences communautaires et individuelles à condition qu'il soit accompagné par un **processus de reconnaissance** des violations massives des droits de l'homme **et de réconciliation** entre groupes porteurs de différentes histoires et mémoires traumatiques.

**Driss EL YAZAMI**, délégué général de Génériques

**Driss El Yazami interroge, dans son intervention, la gestion pacifique du pluralisme européen à partir de la dimension religieuse.**

Il semble important de revenir sur l'année 1989 qui a été marquée par deux faits essentiels dans le champ religieux :

- Février 1989 : édicition de la fatwa contre Salman Rushdi, citoyen britannique ne s'étant jamais proclamé musulman. Il est rappelé par cette Fatwa à l'origine, à l'appartenance religieuse familiale. Ce message s'adresse à lui mais aussi à tous les jeunes de cette ascendance religieuse nés et socialisés en Europe.
- Quelques mois plus tard, à Creil dans la banlieue parisienne, deux jeunes françaises d'ascendance marocaine viennent à l'école portant un foulard. Commence alors le débat inépuisable sur la visibilité religieuse.

On assiste avec ces deux événements à **l'émergence du débat sur la diversification religieuse en Europe. La diversification culturelle et religieuse croissante est un fait massif en Europe. Elle se fait à un rythme inédit.** Aujourd'hui nous avons un paysage religieux complètement transformé notamment par les migrations dues aux chutes des pays coloniaux et à l'accroissement des mobilités humaines. Ce paysage religieux est marqué par plusieurs éléments comme la montée des mouvements sectaires, l'arrivée des religions asiatiques, l'apparition de nouvelles églises mais il y a une focalisation sur l'Islam. Cette transformation intervient dans une Europe largement sécularisée et laïcisée.

**Comment peut-on réfléchir sur l'éthique de la reconnaissance en Europe? Il apparaît important de prendre en compte la dimension sociale.** Il ne peut pas y avoir de dialogue interculturel sans une politique active de lutte contre les discriminations. Il ne peut pas y avoir de société démocratique pluraliste qui

n'accepte qu'une partie de sa population et réduit **la vision de tout individu à son origine religieuse.**

**On doit essayer d'éviter deux écueils : l'universalisme abstrait et aveugle à la diversification sur le territoire et l'essentialisation et le relativisme.**

Il ne peut pas y avoir de communauté politique démocratique sans un ensemble de valeurs communes : un socle de valeurs qui ne peut pas être négocié avec une culture spécifique. L'humanité a élaboré ce socle à travers les droits de l'homme. Dans les cultures il y a certaines valeurs qui ont participé à l'élaboration des droits de l'homme mais il y a d'autres valeurs qui ne sont pas acceptables.

Parmi ces valeurs, il faut défendre le droit de l'individu à s'autodéterminer et à se définir par rapport à des groupes d'appartenances plus larges. Le défi de chaque individu est de trouver une gestion et une cohérence interne et la société doit lui donner l'opportunité d'arriver à la gestion la plus harmonieuse possible de cette multi-appartenance. De ce point de vue, la non disqualification de l'héritage des parents est fondamentale.

**Thèmes abordés dans la discussion et pistes de réflexion :**

- la discrimination positive comme moyen de lutte contre les discriminations
- le besoin de réparation : victimes/bourreaux, comment traiter cette demande? Quelle place pour l'empathie avec la souffrance dans l'espace public?
- le décalage entre le discours savant et le discours populaire ou politique/le problème de la substitution de la norme à la réalité vécue
- La notion de détermination culturelle: trouver un équilibre entre l'assignation identitaire, culturelle et la négation culturelle. Problème de l'institutionnalisation de la différence
- Place de la langue dans le discours interculturel
- L'interculturalité à l'école
- Interculturalité et action des entreprises